

Rapport d'activité 2021

Caisse-maladie de la
vallée d'Entremont
société coopérative



Votre assureur en bref

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Cette activité fait l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité fédérale de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Raison sociale

Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative

Statut juridique

Société coopérative

Siège social

Orsières

Conseil d'administration

Président	M. Jean François Thétaz
Vice-président	M. Mathieu Sarrasin
Secrétaire	Mme Françoise Darbellay
Administrateurs	M. Florent Fellay
	M. Serge Gabioud

Responsable de gestion

Karine Reuse

Organe de révision externe

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

Chiffres-clés

		2021	2020
Résultat annuel	CHF	-919 377	2 065 755
Nombre d'assurés AOS		4328	4281
Total du bilan	CHF	15 151 674	14 369 301
<hr/>			
Chiffre d'affaires brut de l' assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	15 709 332	15 681 143
<hr/>			
Provisions totales pour sinistres non-liquidés	CHF	3 349 017	3 080 501
en % des prestations nettes d'assurance		23,8%	21,8%
<hr/>			
Total des fonds propres LAMal	CHF	7 334 561	8 253 938
en % des primes brutes		46,7%	52,6%
<hr/>			
Performance des placements		3,1%	3%
<hr/>			

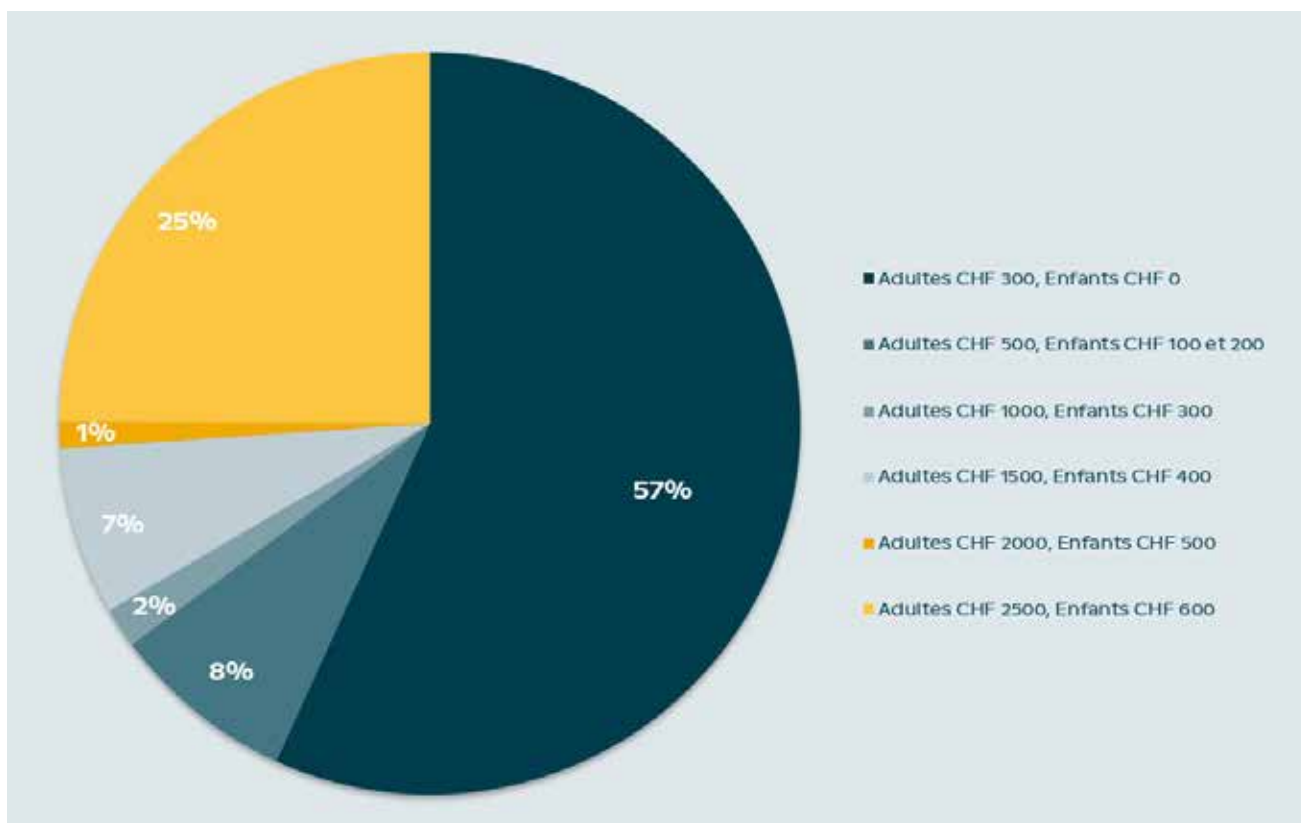
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont connaît en 2021 une hausse de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une augmentation d'effectif de 47 membres (1,1%), lequel atteint désormais 4328 assurés contre 4281 en 2020.

Effectif moyen	2021
Hommes	1548
Femmes	1799
Enfants	980
Nombre d'assurés total	4328

Répartition de l'effectif par franchises

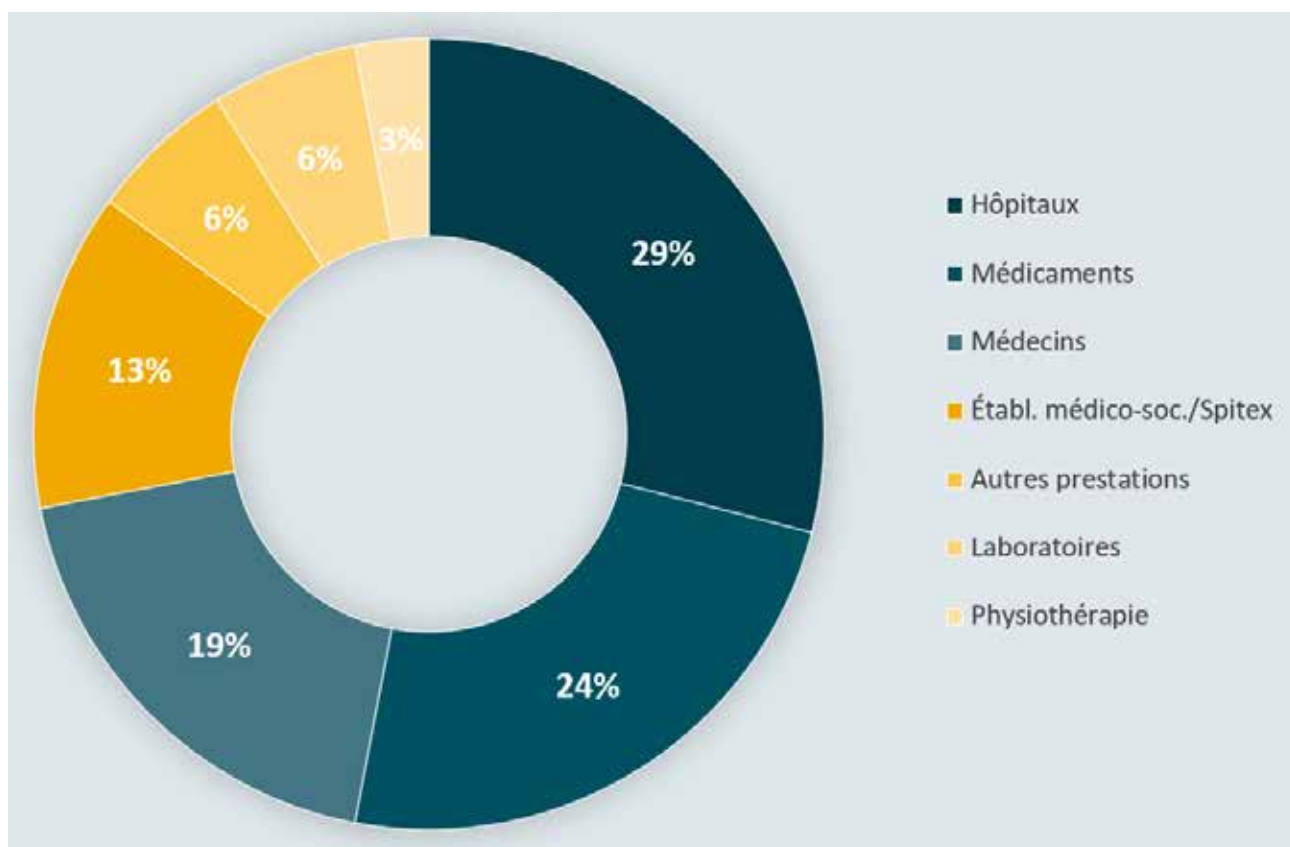


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2021
Hôpitaux	4 662 890
Médicaments	3 877 047
Médecins	3 026 832
Établ. médico-soc./Spitex	2 168 615
Autres prestations	1 046 211
Laboratoires	984 576
Physiothérapie	553 419
Total des prestations	16 319 591

Les trois secteurs des hôpitaux, des médicaments et des cabinets médicaux représentent 72% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Le Groupe Mutuel

Depuis 2019, la responsabilité de l'agence et la coordination avec le Groupe Mutuel sont scindées en deux :

- La responsabilité du bureau d'Orsières et des relations avec la clientèle a été transmise à Mme Karine Reuse, déjà employée par le groupe Mutuel sur le site d'Orsières.
- Le mandat d'administrateur-délégué de la CMVEO a été confié à M. Serge Gabioud.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

En 2021, le conseil d'administration de la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a été rémunéré à hauteur de CHF 57'276.-, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 23'100.-.

La direction générale étant déléguée au Groupe Mutuel, le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la commission de rémunération et de nomination, la rémunération de la direction générale. Ces frais sont ensuite refacturés aux membres et aux partenaires du Groupe Mutuel.

La part de la CMVEO sur cette rémunération de la direction générale est de 0,3%, soit CHF 8852.- dont CHF 1965.- pour la plus importante.

Rapport d'activité

Après une période de 10 ans à la présidence du conseil d'administration, M. Maurice Thétaz n'a pas souhaité prolonger son mandat. Un long bail, avec plusieurs situations délicates à gérer, dont le problème de solvabilité de la caisse, et la récente pandémie, qui s'est terminé par la mise en place du remboursement partiel des réserves excessives, a jalonné sa période présidentielle. Un grand merci à Maurice pour sa disponibilité, son temps et ses compétences.

Afin de lui succéder, le conseil d'administration s'est approché de M. Jean-François Thétaz, directeur d'un bureau d'ingénieurs civils à Martigny, et ancien président de la commune d'Orsières. L'assemblée des délégués du 1er septembre 2021 a validé ce choix.

Au mois de janvier 2021, une petite fille est venue agrandir la famille de Sophie Darbellay, collaboratrice responsable du sociétariat au bureau d'Orsières. Bienvenue à Eva et félicitations aux heureux parents.

La CMVEO a maintenu le support publicitaire avec ses « assurés » sportifs régionaux Delphine Darbellay, Serge Lattion, Jules-Henri et Candide Gabioud, Arnaud Boisset, Yann Rausis et Candide Pralong, qui portent haut et loin les couleurs de la CMVEO. Vous trouverez leurs parcours sur notre site internet www.cmveo.ch

Gestion des capitaux

Rétrospective

Le taux de vaccination des pays développés a permis de rouvrir en 2021, tout du moins partiellement, une grande partie de l'activité économique. Si la demande de consommation a augmenté, cette réouverture a surtout provoqué un choc de l'offre et les goulots d'étranglement dans différents secteurs (transport, semi-conducteurs, agriculture, bois et métaux) ont généré un retour de l'inflation. Les banques centrales jugent cette situation temporaire et restent accommodantes en maintenant les taux d'intérêt à un bas niveau. Le surplus de liquidités s'est retrouvé dans le marché des actions, poussant les indices toujours plus haut. Cette expansion considérable des avoirs financiers est à la fois une source de richesse, mais également la conséquence d'inefficiences économiques, environnementales et sociales. Un équilibre entre l'investissement et l'épargne sera nécessaire afin de créer une croissance durable forte.

Perspectives

Le marché obligataire et celui des actions resteront indécis jusqu'à un meilleur éclairage de l'évolution de l'inflation et des salaires, éclairage qui sera donné durant le premier trimestre de 2022. L'agilité des banques centrales face à un possible emballement sera un élément déterminant face à ce potentiel nouveau paradigme. La croissance devrait rester positive, avec une vitesse de croisière toutefois inférieure. Les valorisations des entreprises restent élevées, une baisse de la marge bénéficiaire devrait tempérer les attentes de croissance. Suite à la pandémie, la dette globale est très élevée, surtout parmi les entreprises à faible solvabilité. Les énormes plans de relance destinés à l'amélioration des infrastructures, à la transition énergétique et aux développements des énergies renouvelables devraient toutefois tempérer une baisse d'activité économique. La réouverture des chaînes de distribution est toutefois un élément essentiel à un retour à la normale.

Crise Ukrainienne

Si la correction des marchés du début de l'année a été consécutive aux annonces des banques centrales concernant leur volonté de réduire leurs bilans et d'augmenter régulièrement leurs taux d'intérêt pour faire face à l'inflation, la crise ukrainienne a accentué la baisse des marchés par la suite. La situation en Europe devient très complexe, la dépendance énergétique de celle-ci avec la Russie n'étant qu'un élément du problème.

L'exposition en actions et obligations russes de la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont est en-dessous du poids de la Russie dans les indices de référence et n'est pas matérielle. La société a amorti l'entier de ses positions au 28 février en attendant une réouverture des cotations des titres concernés. Le taux de couverture de la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont permet d'absorber les moins-values provoquées par la crise en cours.

Revue des états financiers

Produits d'assurance

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a terminé l'année 2021 sur un chiffre d'affaires net de 15,4 millions de francs, soit une hausse de 0,5% par rapport à l'année 2020.

Charges d'assurance

La croissance des coûts au niveau suisse en 2021 a été plus forte qu'attendue et très importante. A fin février 2022, le coût net par assuré des traitements prodigués en 2021 affiche une croissance de 7,3% par rapport à 2020. Ce chiffre va certainement se réduire encore un peu, mais devrait rester proche des 7%. Cette forte croissance s'explique certainement par un rattrapage important des coûts freinés par les confinements en 2020. Le marché attendait une augmentation des coûts entre 3,5% et 4,0%. La réalité est bien plus élevée.

Cette forte évolution des coûts entre 2020 et 2021 impacte bien évidemment les résultats des assureurs en 2021, mais les impactera encore davantage en 2022 puisque que, par effet de ricochet, les coûts 2022 seront vraisemblablement supérieurs aux estimations faites lors de l'établissement des primes 2022. Il en va, évidemment, de même pour la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 13,9 millions de francs. A ce montant s'ajoutent CHF 268 516.- attribués à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan. La charge d'assurance par assuré progresse de 5,2%.

Il faut également mentionner le montant de CHF 391 425.- reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (versement de 0,9 million de francs en 2020); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 132,70 (CHF 324,90 en 2020).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 1 million de francs pour l'exercice 2021, en légère hausse par rapport à l'année comparative. En effet, dans le cadre de la stratégie d'entreprise, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour. Afin d'accompagner cette stratégie, la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a renforcé son réseau de vente interne pour améliorer encore la proximité et le conseil personnalisé. Les collaborateurs travaillent également chaque jour à simplifier la vie des assurés avec, par exemple, l'introduction d'un nouveau décompte de prestations plus facile à comprendre. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré est passé de CHF 203,10 en 2020 à CHF 234,60 pour l'année 2021.

Résultats des placements

En 2021, les placements ont connu une année faste avec un résultat net de CHF 175 012.-, ce qui permet de renforcer la solidité financière de la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont. L'excellent rendement offre aussi l'opportunité de consolider les provisions pour risques liés aux placements de capitaux à hauteur de CHF 72 000.-.

De plus, la bonne assise financière de l'entreprise permet de provisionner 1,5 million de francs de réserves excessives qui seront remboursées aux assurés à travers une réduction de prime en 2022.

Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2021 une perte de 0,9 million de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

RAPPORT FINANCIER

- 10 Compte de résultat
- 11 Bilan
- 12 Tableau des flux de trésorerie
- 13 Tableau de variation des fonds propres

Annexes aux comptes 2021:

- 14 Principes comptables et méthodes d'évaluation
- 16 Compte de résultat par domaine d'activité
- 17 Explications relatives au compte de résultat
- 19 Explications relatives au bilan
- 21 Autres indications
- 22 Proposition d'utilisation du résultat
- 23 Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2021	2020
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	15 443 649	15 372 581
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	- 13 866 608	- 13 865 354
Variation des provisions techniques	9	- 268 516	579 105
Compensation des risques entre assureurs		391 425	941 946
Autres charges d'assurance		- 195 316	- 75 379
Total des charges de l'assurance		- 13 939 015	- 12 419 682
Frais de gestion et d'administration	3	- 1 015 380	- 869 384
Résultat technique de l'assurance		489 254	2 083 515
Autres produits financiers		26	51
Autres charges financières		- 40 326	- 19 069
Produits sur les placements en capitaux	4	305 809	278 442
Charges sur les placements en capitaux	4	- 130 797	- 115 184
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 72 000	- 162 000
Autres produits d'exploitation	5	61 717	-
Autres charges d'exploitation	10	- 1 533 060	-
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		- 1 408 631	- 17 760
Résultat de l'exercice		- 919 377	2 065 755

Bilan

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	6	6 097 126	5 449 663
Immobilisation corporelles		1	1
Comptes de régularisation	7	154 689	1 264 798
Créances	8	1 061 875	994 121
Liquidités		7 837 983	6 660 718
Total des actifs		15 151 674	14 369 301

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Passifs			
en CHF			
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		7 334 334	8 253 711
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		227	227
Fonds propres		7 334 561	8 253 938
Provisions techniques pour propre compte	9	3 349 017	3 080 501
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	10	1 533 060	-
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	11	622 000	550 000
Comptes de régularisation	12	90 404	68 080
Dettes	13	2 222 631	2 416 782
Fonds étrangers		7 817 113	6 115 363
Total des passifs		15 151 674	14 369 301

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2021	2020
Résultat	- 919 377	2 065 755
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 117 329	- 82 311
Amortissements / revalorisations sur les créances	- 10 000	9 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	268 516	- 579 105
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	1 533 060	
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	72 000	162 000
Augmentation / diminution des créances	- 57 754	- 235 113
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	1 110 109	- 68 516
Augmentation / diminution des dettes	- 194 150	- 280 350
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	22 324	3 642
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	1 707 399	995 002
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 530 134	- 88 569
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	- 530 134	- 88 569
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	1 177 265	906 433
Liquidités état initial 01.01.	6 660 718	5 754 285
Liquidités état final 31.12.	7 837 983	6 660 718
Variation des liquidités	1 177 265	906 433

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Réserves indemnités journalières LAMal	Réserves assurances obligatoires des soins (AOS)	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2020	227	6 187 957	2 065 755	8 253 938
Répartition du résultat de l'année précédente	-	2 065 755	- 2 065 755	-
Fonds propres au 01.01.2021	227	8 253 711	-	8 253 938
Résultat annuel			- 919 377	- 919 377
Fonds propres au 31.12.2021	227	8 253 711	- 919 377	7 334 561

Annexe aux comptes 2021

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Si aucune valeur actuelle n'est connue ou ne peut être déterminée, les placements sont exceptionnellement comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché selon la méthode d'évaluation DCF (Discounted Cash Flow). Les immeubles font également l'objet d'une expertise par un spécialiste périodiquement (cycle de 5 à 10 ans). Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation. En 2021, les expertises ont été réalisées par un expert externe et ont été retenues comme valeurs au bilan.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Provisions pour la réduction volontaire des réserves

Des provisions non-techniques sont constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %
Produits									
Primes brutes	15 709 332	15 681 143	0.2%	-	-	0.0%	15 709 332	15 681 143	0.2%
Diminution des cotisations	- 54 143	- 77 039	-29.7%	-	-	0.0%	- 54 143	- 77 039	-29.7%
Primes de réassurance	- 235 640	- 235 217	0.2%	-	-	0.0%	- 235 640	- 235 217	0.2%
Contributions à la réduction des primes	2 699 438	2 712 467	-0.5%	-	-	0.0%	2 699 438	2 712 467	-0.5%
Contributions liées à la santé	- 21 456	- 20 549	4.4%	-	-	0.0%	- 21 456	- 20 549	4.4%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 2 699 438	- 2 712 467	-0.5%	-	-	0.0%	- 2 699 438	- 2 712 467	-0.5%
Autres produits d'exploitation	45 556	24 243	87.9%	-	-	0.0%	45 556	24 243	87.9%
Primes acquises pour propre compte	15 443 649	15 372 581	0.5%	-	-	0.0%	15 443 649	15 372 581	0.5%
Charges									
Prestations	- 16 319 591	- 16 371 030	-0.3%	-	-	0.0%	- 16 319 591	- 16 371 030	-0.3%
Prestations du réassureur	224 034	280 667	-20.2%	-	-	0.0%	224 034	280 667	-20.2%
Variation des provisions techniques pour propre compte	- 268 516	579 105	n/a	-	-	0.0%	- 268 516	579 105	n/a
Participations	2 228 948	2 225 009	0.2%	-	-	0.0%	2 228 948	2 225 009	0.2%
Autres charges d'assurance	- 195 316	- 75 379	159.1%	-	-	0.0%	- 195 316	- 75 379	159.1%
Compensation des risques	391 425	941 946	-58.4%	-	-	0.0%	391 425	941 946	-58.4%
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	-13 939 015	-12 419 682	12.2%	-	-	0.0%	-13 939 015	-12 419 682	12.2%
Frais de gestion et d'administration	- 1 015 380	- 869 384	16.8%	-	-	0.0%	- 1 015 380	- 869 384	16.8%
Total charges d'exploitation	- 14 954 395	- 13 289 066	12.5%	-	-	0.0%	- 14 954 395	- 13 289 066	12.5%
Résultat technique de l'assurance	489 254	2 083 515	-76.5%	-	-	0.0%	489 254	2 083 515	-76.5%
Autres produits financiers	26	51	-50.0%	-	-	0.0%	26	51	-50.0%
Autres charges financières	- 40 326	- 19 069	111.5%	-	-	0.0%	- 40 326	- 19 069	111.5%
Produits sur les placements en capitaux	305 809	278 442	9.8%	-	-	0.0%	305 809	278 442	9.8%
Charges sur les placements en capitaux	- 130 797	- 115 184	13.6%	-	-	0.0%	- 130 797	- 115 184	13.6%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 72 000	- 162 000	-55.6%	-	-	0.0%	- 72 000	- 162 000	-55.6%
Autres produits d'exploitation	61 717	-	n/a	-	-	0.0%	61 717	-	n/a
Autres charges d'exploitation	- 1 533 060	-	n/a	-	-	0.0%	- 1 533 060	-	n/a
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	- 1 408 631	- 17 760	n/a	-	-	0.0%	- 1 408 631	- 17 760	n/a
Résultat de l'exercice	- 919 377	2 065 755	n/a	-	-	0.0%	- 919 377	2 065 755	n/a

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF

	2021	2020	Variation
Primes brutes	15 709 332	15 681 143	28 188
Primes de réassurance	- 235 640	- 235 217	- 423
Primes rétroactives	- 5 264	- 14 264	9 000
Amortissement sur cotisations	- 58 878	- 53 775	- 5 103
Variation de la provision "Ducroire"	10 000	- 9 000	19 000
Contributions à la réduction des primes	2 699 438	2 712 467	- 13 029
Contributions liées à la santé	- 21 456	- 20 549	- 908
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 2 699 438	- 2 712 467	13 029
Autres produits d'exploitation	45 556	24 243	21 314
Total	15 443 649	15 372 581	71 068

2 Charges de sinistres et prestations en CHF

	2021	2020	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 16 319 591	- 16 371 030	51 440
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	2 228 948	2 225 009	3 939
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 14 090 642	- 14 146 021	55 379
Part des prestations des réassureurs	224 034	280 667	- 56 633
Total	- 13 866 608	- 13 865 354	- 1 254

3 Frais de gestion et d'administration en CHF

	2021	2020	Variation
Frais de personnel	- 47 418	- 48 517	1 099
Publicité et marketing	- 7 964	- 8 601	637
Frais d'exploitation divers	- 1 048 313	- 1 051 397	3 084
Indemnités de gestion perçues ⁽¹⁾	88 314	239 131	- 150 817
Total	- 1 015 380	- 869 384	- 145 996

⁽¹⁾ CMVEO perçoit, dans le cadre de la convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA conclue avec Groupe Mutuel Assurances GMA SA, des indemnités de gestion.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie

en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	33 600	- 16 644	16 956
Obligations et autres titres à revenu fixe	27 806	- 51 801	- 23 995
Actions	10 475	- 884	9 591
Autres placements	233 929	- 61 468	172 461
Total	305 809	- 130 797	175 012

Résultats par catégorie en CHF

Terrains et constructions	2021	2020	Variation
Produits	33 600	33 600	-
Charges	- 14 644	- 293	- 14 351
Réévaluations	- 2 000	34 000	- 36 000
Résultat	16 956	67 307	- 50 351

Obligations et autres titres à revenu fixe	2021	2020	Variation
Intérêts	19 452	27 196	- 7 743
Bénéfices réalisés	7 947	-	7 947
Pertes réalisées	- 5 950	- 5 453	- 497
Bénéfices non réalisés	407	28 969	- 28 563
Pertes non réalisées	- 45 277	- 33 757	- 11 520
Charges sur capitaux	- 575	- 93	- 483
Résultat	- 23 995	16 863	- 40 859

Actions	2021	2020	Variation
Dividendes	6 124	5 328	796
Bénéfices réalisés	2 341	141	2 200
Pertes réalisées	-	-	-
Bénéfices non réalisés	2 010	729	1 281
Pertes non réalisées	- 884	- 2 781	1 897
Charges sur capitaux	-	- 30	30
Résultat	9 591	3 387	6 204

Autres placements	2021	2020	Variation
Produits	21 956	19 596	2 360
Bénéfices réalisés	28 279	7 953	20 327
Pertes réalisées	- 14 053	- 8 796	- 5 257
Bénéfices non réalisés	183 693	120 930	62 763
Pertes non réalisées	- 39 185	- 59 625	20 439
Charges sur capitaux	- 8 230	- 4 358	- 3 872
Résultat	172 461	75 700	96 760

5 Autres produits d'exploitation en CHF

	2021	2020	Variation
Participation aux excédents sur contrat de réassurance	61 717	-	61 717
Total	61 717	-	61 717

Explications relatives au bilan

6 Placements de capitaux

en CHF	Valeur de marché au 31.12.2021	Valeur de marché au 31.12.2020	Variation
Terrains et constructions	530 000	532 000	- 2 000
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 734 922	2 872 746	- 137 823
Actions	151 530	188 063	- 36 533
Instruments financiers dérivés sur actions	-	2 582	- 2 582
Actions	151 530	190 645	- 39 115
Liquidités	424 451	155 390	269 061
Placements collectifs	2 256 223	1 698 863	557 360
Instruments financiers dérivés	-	19	- 19
Autres placements	2 256 223	1 698 882	557 341
Total	6 097 126	5 449 663	647 463

Instruments financiers dérivés sur actions : le montant ouvert au 31.12.2020 concerne des options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 2 contrats SMI.

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2021		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	-	-
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2020		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	19	-	19
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
Total		19	-	19

7 Comptes de régularisation actif

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Intérêts courus	7 351	11 000	- 3 650
Compensation des risques à recevoir	54 027	1 030 822	- 976 795
Primes à facturer	23 819	16 811	7 008
Autres actifs transitoires	69 492	206 165	- 136 672
Total	154 689	1 264 798	- 1 110 109

8 Créances

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	718 803	676 839	41 963
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 86 000	- 96 000	10 000
Autres assureurs	285 751	280 667	5 084
Impôts anticipés	3 992	3 727	265
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	3 505	1 902	1 602
Autres créances	4 804	24 004	- 19 199
Créances coûts de tests COVID-19	131 020	102 982	28 038
Total	1 061 875	994 121	67 754

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2021 se montent à CHF 417 915 (2020 : CHF 111 646).

9 Provisions techniques pour propre compte en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	3 237 501	- 268 516	3 506 017
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance	- 157 000	-	- 157 000
Total	3 080 501	- 268 516	3 349 017
Variation des provisions techniques pour propre compte		- 268 516	

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2019	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	3 754 606	517 105	3 237 501
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance	- 95 000	62 000	- 157 000
Total	3 659 606	579 105	3 080 501
Variation des provisions techniques pour propre compte		579 105	

10 Provisions pour la réduction volontaire des réserves

en CHF	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	-	- 1 533 060	1 533 060
Total	-	- 1 533 060	1 533 060

L'OFSP a approuvé en septembre 2021 un plan de réduction volontaire des réserves. Les montants de compensations mensuels sur les primes de l'assurance de base s'élèvent pour 2022 à CHF 34 pour un adulte, CHF 22 pour un jeune (jusqu'à 25 ans) et CHF 9 pour un enfant (jusqu'à 18 ans).

11 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Taux de provisionnement déterminé	10.20%	10.11%	
Placements de capitaux	6 097 126	5 449 663	647 463
Provision nécessaire	622 000	550 000	72 000
Provision au bilan	622 000	550 000	72 000

12 Comptes de régularisation passif en CHF

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Compensation des risques à payer	10 000	-	10 000
Autres passifs transitoires	80 404	68 080	12 324
Total	90 404	68 080	22 324

13 Dettes en CHF

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	3 394	804	2 590
Primes encaissées d'avance	1 147 665	1 390 891	- 243 226
Comptes de passage ⁽¹⁾	784 701	605 837	178 865
Réassureur ⁽³⁾	235 640	235 217	423
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	41 449	163 452	- 122 003
Subsides	9 783	20 581	- 10 798
Total	2 222 631	2 416 782	- 194 150

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

⁽³⁾ Le poste "Réassureur" comprend principalement des montants dus à Mutuel Assurance Maladie SA.

Autres indications

Événements survenus après la date du bilan

Le net recul des marchés financiers lié à la situation géo-politique en Europe de l'Est ne remet pas en cause la solvabilité ni la situation financière de la société. Cet événement n'impacte pas la valeur des actifs et passifs au 31.12.2021.

Excepté le point mentionné ci-dessus, aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 27 avril 2022.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que CMVEO a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA:	Convention de gestion relative aux placements de capitaux, en vigueur dès le 1 ^{er} juillet 2021
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Mutuel Assurance Maladie SA:	Contrat de réassurance

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée des délégués

en CHF	2021	2020
Résultat de l'exercice	- 919 377	2 065 755
Résultat	- 919 377	2 065 755
./ Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	919 377	- 2 065 755
Solde du résultat à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative, Orsières

Lausanne, le 27 avril 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 10 à 22) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé



Rapport d'activité 2021
Caisse-maladie de la vallée d'Entremont
société coopérative

